Paris, le 11 décembre 2021

Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrant.e.s
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 décembre 2021

Le 11 décembre 2021 à 10h30 les membres de l'association Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrants (BAAM) se sont réunis dans les locaux de l'association Aurore (5 rue Pierre-l'Ermite, 75018 Paris) sur convocation de la secrétaire Alexia Pion.

59 membres de l'association étaient présents ou représentés, 11 membres avaient voté par anticipation grâce au formulaire disponible sur le site baamasso.org et donné instruction que leurs voix soient jointes à celles de la majorité issue du vote. Avec 70 votants, le quorum nécessaire pour effectuer l'élection d'un nouveau CA était donc atteint.

L'assemblée était présidée par Thierry Roisin, était assisté d'un secrétaire de séance, Pierre Kipnis, tous deux membres de l'association.

Les points mis à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Présentation du rapport d'activité 2020 (général + apports particuliers de pôles)
2. Présentation du présent, des permanences actives aujourd'hui
3. Présentation de la comptabilité 2020 et d'un rapport financier sur l'année 2020, et approbation des comptes
4. Ouverture des réflexions sur une refonte de l'organisation du BAAM.
5. Réflexion sur le travail à effectuer par le futur CA provisoire, perspectives de modification de la gouvernance
6. Présentation des candidats au Conseil d'administration provisoire et élection de ceux-ci

En préambule :

- Rappel succinct des événements ayant conduit à la démission du CA précédent le 11 octobre, puis à l'organisation d'une réunion le 3 novembre en vue d'organiser la présente assemblée générale.
- Lecture de l'objet de l'association tel qu'il figure à l'Article 2 des Statuts.
- Mise au point sur la mission qui va être confiée au nouveau CA : assurer une période de transition afin de restaurer la confiance au sein de l'association et de recentrer son action sur le cœur de sa mission.
- Modalités du scrutin : si l'un membres présents à l'AG souhaite se présenter à l'élection, il peut encore le faire.

1. Présentation du rapport d'activité 2020 (général + apports particuliers de pôles)

Le rapport d'activité général tel qu'il avait été finalisé par Pierre Poirier au moment de la démission du CA est présenté par Thierry et Alexia.

2. Présentation du présent, des permanences actives aujourd'hui

La lecture des rapports du pôle social et du pôle asile est effectuée par Florence.
Gwénola et Marie (co-coordinatrices des cours de français à Barbès) présentent les activités de leur cours en 2020. Jean-Michel présente les activités du cours d'Alésia ainsi que celles des tandems du BAAM. Le pôle LGBTQIA+ ne présente pas de rapport formel mais indique qu'il a rencontré les mêmes problématiques liées aux confinements que les autres pôles.
La liste des actions militantes auxquelles le BAAM a participé en 2020 figure dans le rapport d'activité.

3. Présentation de la comptabilité 2020 et d'un rapport financier sur l'année 2020, et approbation des comptes

Hugo présente le rapport financier. Il a contacté l'ancienne trésorière avec Mathilde Jolis. Certaines recettes / dépenses n'ont pas pu être détaillées car elles étaient déjà agglomérées.
L'approbation des comptes est effectuée par un vote à main levée. Résultats du vote :
0 vote contre.
4 abstentions.
Les comptes de l'association pour 2020 sont donc approuvés.
Héloïse Mary, ex-présidente, remet l'ensemble des moyens de paiement de l'association au nouveau CA.

4. Ouverture des réflexions sur une refonte de l'organisation du BAAM

L'organisation de cette réflexion est confiée au CA provisoire durant la période de transition. Diverses questions sont soulevées lors des interventions de différents membres de l'association, parmi lesquelles on peut citer :

- L'existence de problèmes structurels qui, au-delà des conflits inter-personnels, engagent notre responsabilité collective et devront être pris en compte.
- L'impact délétère sur les actions de l'association de différents blocages consécutifs à la crise, contre lesquels il importe de se prémunir.
- La vigilance nécessaire vis à vis de possibles attitudes homophobes dont certains se plaignent mais que d'autres disent ne pas avoir ressenties.
- L'importance de préserver ce qui fait la richesse de l'association afin qu'elle puisse accomplir au mieux ses missions.
- L'évolution des populations de primo-arrivants qui peut se traduire par des profils et des besoins différents à prendre en compte au niveau des cours de français.

Héloïse Mary annonce son départ et, en dépit des circonstances difficiles, réaffirme le plaisir qu'elle a retiré de son action au sein de l'association. Julien Demets, coordinateur du pôle français la remercie chaleureusement de s'être investie sans compter en faveur du BAAM.

5. Réflexion sur le travail à effectuer par le futur CA provisoire, perspectives de modification de la gouvernance

Par manque de temps, ce point n'est que rapidement abordé et aucune proposition concrète n'a été avancée. il est décidé de laisser au futur CA le soin de travailler sur ces sujets de la façon la plus transparente et démocratique possible.

6. Présentation des candidats au Conseil d'administration provisoire et élection de ceux-ci
Après vote et émargement, tous les candidats sont déclarés élus, à savoir (par ordre alphabétique) :

- Ike Cherqui
- Christiane Gayerie
- Christine Godart
- Pierre Kipnis
- Nikola Krtolica
- Jean-Michel Mignot
- Thierry Roisin
- Abdelfadeil Shareif Ahmed

7. Cooptations et désignation du bureau
Afin de respecter la condition inscrite aux statuts d'un minimum de 10 membres siégeant au conseil d'administration, les membres élus par l'AG cooptent :

- Salomao Zewanga Mondje
- Anne-Laure Meladeck

qui acceptent leur désignation.

Ils désignent ensuite les membres du bureau à l'unanimité des présents :

- Président : Thierry Roisin, retraité, domicilié 10 rue Duméril, 75013 Paris, nationalité française.
- Trésorière : Ike Cherqui, paysagiste-urbaniste, domiciliée 11 Rue Jean Leclaire, 75017 Paris, nationalité française.
- Secrétaire : Pierre Kipnis, demandeur d'emploi, domicilié 225 rue de Charenton, 75012 Paris, nationalité française.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par deux membres élus du nouveau CA.

Thierry Roisin

Pierre Kipnis

Fait à Paris le. 11 décembre 2021